

# LE CLAS

## CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS) L'ACCUEIL DU SOIR

Les accueils du soir s'inscrivent dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Ils proposent aux enfants des écoles élémentaires et aux collégiens qui en ont besoin l'aide et les ressources complémentaires pour leur permettre de s'épanouir à l'école et dans leur environnement familial et social.

## LES HORAIRES DU CLAS

### CENTRE-VILLE

(ÉCOLE MICHELET ET COLLÈGE BUISSON)

Dans les locaux du centre de loisirs,  
25 rue Vercingétorix

**Lundi, mardi et jeudi de 16h15 - 18h30**

### PLATEAU

(ÉCOLE JAURÈS ET COLLÈGE BUISSON)

À l'ancien bureau de poste,  
rue Albert Sarraut

**Lundi, mardi et vendredi de 16h45 - 18h30**  
et jeudi réservé aux collégiens

## INSCRIPTIONS AU CLAS

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au CLAS, contactez le Service Éducation-Jeunesse au 01 69 12 50 00 à partir du 15 juillet.

**Participations 1,09€ / mois**

VILLE DE JUVISY // ÉDITION 2018-2019



# LES TEMPS DE L'ÉCOLE

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00 // RETROUVEZ-NOUS SUR JUVISY.FR



## TRANSPORT SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019

Une fiche d'inscription a été adressée par courrier postal à tous les élèves qui bénéficiaient l'année précédente d'un transport scolaire. Pour les nouveaux élèves, vous pourrez récupérer cette fiche d'inscription sur le site Internet et / ou à l'espace Marianne.

**Tarif unique pour toutes les familles : 38 € pour le 1<sup>er</sup> enfant et 35 € à partir du 2<sup>ème</sup> enfant.**

CIRCUIT ALLER		CIRCUIT RETOUR	
HORAIRES Du lundi au vendredi	ARRÊTS	HORAIRES du Lundi au Vendredi	ARRÊTS
<b>QUARTIER SEINE // ÉCOLE MICHELET</b>			
7H40	4 rue Monttessuy	16H25	École Michelet
7H40	32 rue Monttessuy	16H30	4 rue Monttessuy
7H50	Danaux / ZAC des bords de Seine	16H35	32 rue Monttessuy
7H50	15 quai Gambetta	16H40	Danaux / ZAC des bords de Seine
8H00	École Michelet	16H43	15 quai Gambetta
<b>PLATEAU // ÉCOLE JEAN JAURÈS (1<sup>ER</sup> TOUR)</b>			
8H13	Square M.Cheveaux	17H05	École Jean Jaurès
8H18	École Jean Jaurès	17H12	Square M.Cheveaux
<b>PLATEAU // ÉCOLE JEAN JAURÈS (2<sup>ÈME</sup> TOUR)</b>			
8H30	Maternelle F.Dolto	17H15	École Jean Jaurès
8H40	École Jean Jaurès	17H25	Maternelle F.Dolto
<b>SALLE DES FÊTES // ÉCOLE JEAN JAURÈS</b>			
8H15	Salle des Fêtes	17H05	École Jean Jaurès
8H20	10 avenue Raspail	17H10	22 place Barbusse / Lacroix
8H28	22 place Barbusse / Lacroix	17H20	19 avenue Gounod / Terrasse
8H37	École Jean Jaurès	17H25	Salle des Fêtes
		17H29	Rue des Près / Cité J. Ferry

## LES TEMPS DE L'ÉCOLE

LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE AURA LIEU LE  
**LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018**



En février 2018, lors des conseils d'école, les parents, les enseignants et les professionnels de l'éducation se sont prononcés pour le retour à la semaine de 4 jours. Les enfants reprendront ainsi ce rythme dès la rentrée prochaine, comme nous nous y étions engagés.

Ce changement dans l'organisation des temps scolaires nous a demandé de nous réinterroger avec l'ensemble des partenaires éducatifs. Dès la rentrée, la Ville accompagnera les Directeurs d'écoles, les enseignants et l'ensemble des partenaires dans la mise en place d'un projet éducatif cohérent qui se prolongera sur les temps périscolaires et le mercredi. Par ailleurs, avec les associations sportives et structures culturelles (conservatoire, médiathèque etc.), vos enfants pourront découvrir de nouvelles activités.

Pour pouvoir remplir ces objectifs, nous maintiendrons les budgets alloués aux activités périscolaires et nous débloquerons 100 000 euros de crédits supplémentaires pour la mise en place du projet éducatif du mercredi. Nous avons également voté 25 000 euros de subventions supplémentaires pour les associations qui participeront à ces actions.

S'agissant de l'accueil au centre de loisirs en demi-journée le mercredi après-midi avec repas, nous avons entendu les parents que nous avons rencontrés le 24 mai dernier, cette possibilité de réservation s'ouvrira à eux dès la rentrée. Affirmant un peu plus notre volonté de faciliter la vie des familles, de nouveaux accueils périscolaires de proximité ouvriront leurs portes, en plus de celui de Tomi Ungerer, dans les écoles Michelet, Saint-Exupéry et Jaurès. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les enfants pourront se retrouver dans de nouveaux locaux, au plus près de chez eux le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Vous retrouverez dans cette brochure les différents documents à remplir et à nous renvoyer pour que votre enfant vive(nt) de la meilleure manière le temps de l'école.

Comme chaque année, nous viendrons à la rencontre des enseignants et des enfants le jour de la rentrée, le 3 septembre. Les équipes et toute la municipalité vous souhaitent de bonnes vacances !

Maire de Juvisy-sur-Orge

**Juvisy** GRAND PARIS

# EMPLOIS DU TEMPS

## RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

En juin 2017 puis lors des conseils d'école de janvier et février 2018, les parents, enseignants et personnels des encadrements périscolaires se sont prononcés en majorité pour un retour à la semaine de 4 jours.

Les enfants reprendront ainsi ce rythme dès la rentrée 2018-2019.

Retrouvez ci-dessous les nouveaux emplois du temps de vos enfants dans les écoles maternelles et élémentaires.

## LES ÉCOLES MATERNELLES

### ÉCOLES MATERNELLES DOLTO / ST-EXUPÉRY

	À PARTIR DE 7H30	DE 8H30 À 11H30	DE 11H30 À 13H30	DE 13H30 À 16H30	DE 16H30 À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Accueil périscolaire
MARDI					
JEUDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Accueil périscolaire
VENDREDI					

### ÉCOLES MATERNELLES JAURÈS / UNGERER / LA FONTAINE

	À PARTIR DE 7H30	DE 8H45 À 11H45	DE 11H45 À 13H45	DE 13H45 À 16H45	DE 16H45 À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Accueil périscolaire
MARDI					
JEUDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Accueil périscolaire
VENDREDI					

## LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES JEAN JAURÈS ET UNGERER

	À PARTIR DE 7H30	DE 8H45 À 11H45	DE 11H45 À 13H45	DE 13H45 À 16H45	DE 16H45 À 18H	DE 18H À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Étude (1h15)*	Accueil périscolaire
MARDI						
JEUDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Étude (1h15)*	Accueil périscolaire
VENDREDI						

\*1h30 pour l'école Tomi Ungerer

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MICHELET

	À PARTIR DE 7H30	DE 8H15 À 11H15	DE 11H15 À 13H15	DE 13H15 À 16H15	DE 16H15 À 17H45	DE 17H45 À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Étude (1h30)	Accueil périscolaire
MARDI						
JEUDI	Accueil périscolaire	École (3h)	Pause méridienne	École (3h)	Étude (1h30)	Accueil périscolaire
VENDREDI						

# QUOTIENT FAMILIAL

SI VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT SOIT ACCUEILLI, À LA RESTAURATION SCOLAIRE, À L'ÉTUDE ET/OU AU CENTRE DE LOISIRS, NOUS VOUS INVITONS À :

- 1 Faire calculer votre quotient familial** à l'espace Marianne, à partir du 16 juillet.
- 2 Une fois le quotient déterminé, vous devrez compléter et déposer les fiches** de pré-inscription pour chaque activité au pôle régie de l'espace Marianne ou vous pré-inscrire sur le portail famille «Juv'easy»

### ACCUEIL À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET/OU À L'ÉTUDE SURVEILLÉE :

Mentionner sur la fiche de pré-inscription, les jours de fréquentation de votre enfant pour chacune des activités. Ces réservations, pour l'ensemble de l'année scolaire ou pour un mois minimum, serviront à établir vos factures.

Il vous sera toujours possible d'effectuer des modifications sur papier ou en ligne sur le portail famille «Juv'easy». Pour être prise en compte, elles devront être faites dans la période du 1<sup>er</sup> au 20 du mois précédant la période concernée avec report de 1 à 2 jours lorsque le 20 du mois coïncide avec un week-end.

**ATTENTION : en cas de non-réservation, le tarif forfaitaire s'applique.**

### ACCUEIL LE MERCREDI ET DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Prendre contact auprès du centre de loisirs (25 rue Vercingétorix). Une fiche sanitaire sera à compléter. L'inscription devra être accompagnée du pré-paiement. Ces démarches pourront être également faites par voie dématérialisée sur le portail Léo Lagrange : <https://portail.aiga.fr/v4/login.php5>

## QUOTIENT FAMILIAL

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE EN EUROS
1A	< 221,00
1B	221,01 à 276,00
2	276,01 à 345,00
3	345,01 à 431,00
4	431,01 à 539,00
5	539,01 à 674,00
6	674,01 à 842,00
7	842,01 à 1052,00
8	> à 1052,01

### RESTAURATION SCOLAIRE // PAUSE MÉRIDienne

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS PAUSE MÉRIDienne
1A	0,89 €
1B	1,05 €
2	1,57 €
3	1,98 €
4	2,52 €
5	3,16 €
6	3,94 €
7	4,60 €
8	5,60 €
Tarif forfaitaire non-réservation	8,16 €
Hors Commune (H.C.)	9,03 €

### ÉTUDES SURVEILLÉES

QUOTIENT FAMILIAL	À L'UNITÉ	AU FORFAIT MENSUEL
1A, 1B, 2	0,37 €	3,08 €
3, 4	1,91 €	15,92 €
5, 6	2,57 €	21,82 €
7, 8	3,61 €	30,64 €
Tarif forfaitaire non-réservation	6,12 €	57,12 €
Hors Commune (H.C.)	6,80 €	57,85 €

